



Lévis, mardi, 17 mars 2020

## COMMUNIQUÉ AUX PARENTS EN INSTALLATIONS – 20-07

---

### Objet : Précision - Prélèvements de frais de garde

Bonjour chers parents,

Un crédit comprenant les journées de fréquentation qui étaient prévues du 16 au 27 mars inclusivement sera appliqué à votre compte le 2 avril 2020.

Vous comprendrez que nous dépendons des décisions du Ministère de la Famille et que nous recevons et traitons beaucoup d'informations qui changent au fil des heures et jours.

Nous nous ajustons et faisons au mieux pour aider les familles qui ont un travail dans un service essentiel.

Merci de votre compréhension !

Martin Demers, directeur général